



**1861 :** Pour exercer sa fonction d'auditeur, Lavigerie reçoit le Doctorat en droit civil et ecclésiastique après une conversation avec un jury.

**1868 :** 230 orphelins viennent de Ben-Aknoun à Alger pour la St Nicolas. Ils défilent sous les yeux de la foule émerveillée de leur transformation et de leur tenue.

**1869 :** Lavigerie arrive à Rome pour le Concile Vatican I.

### Rapport annuel au Cardinal de la Congrégation romaine de la Propagande (1er décembre 1869)

Pendant que ce mouvement se produisait en France, il s'en produisait un semblable en Belgique. Mr l'Abbé Jaspers, excellent prêtre du diocèse de Malines, m'écrivait pour me demander de l'admettre dans la communauté des Frères, et avec lui environ 100 jeunes gens faisant partie d'une très nombreuse association d'ouvriers à Anvers. J'ai différé cette admission jusqu'à ce que j'ai pu, avant de venir au Concile, avoir, à Paris, une entrevue avec Mr Jaspers et les délégués de ses jeunes ouvriers. Leur entrée dans la communauté a été décidée. Mr Jaspers et ses compagnons se rendent au noviciat à Alger au mois de février prochain, et si je puis, comme je l'espère, obtenir l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Malines, je me propose de fonder aussi dans son diocèse un postulat pour favoriser les vocations aux missions.

Pendant que je recevais ainsi des demandes de Belgique pour la communauté des frères, j'en recevais de plus extraordinaires encore, peut-être, pour celle des Sœurs. Une des jeunes filles les plus distinguées de ce pays, par leur noblesse et leur fortune, mademoiselle de Mortier, me faisait instances sur instances pour venir, me disait-elle, gagner le pain des pauvres, à la sueur de son front. Elle est maintenant novice à Alger, avec plusieurs de ses compatriotes.

Traduction et impression du Catéchisme et des Saints Évangiles en langue berbère. En même temps que nous préparions le personnel de la mission, nous devons également lui donner les moyens de s'entendre avec les populations qu'ils allaient évangéliser. En conséquence, tous les missionnaires ont été immédiatement appliqués, ce qui n'avait pas encore eu lieu dans le clergé algérien, à l'étude de l'arabe et du berbère. De plus il fallait songer à mettre entre leurs mains des livres religieux écrits dans la langue du pays et qui pussent utilement servir aux infidèles, c'est ce que nous avons fait.

Pour les livres arabes cela n'était pas difficile, nous avons eu recours aux excellentes publications faites sous la direction de la Propagande. Pour les berbères, cela était

plus difficile. Il n'existait en cette antique langue aucun livre catholique. J'ai fait mettre immédiatement la main à l'œuvre, et le père Creusat, Supérieur du Séminaire de la mission, aidé de plusieurs néophytes indigènes, a composé une traduction berbère du catéchisme diocésain d'Alger, et une traduction dans la même langue des Saints Évangiles pour les dimanches de l'année. J'ai fait imprimer à mes frais ces deux premiers livres que j'aurai l'honneur d'offrir à l'Éminentissime Préfet de la Propagande, comme prémices d'une langue encore inconnue en Europe quoiqu'elle soit certainement contemporaine des langues phénicienne et assyrienne. Voilà, en quelques mots, l'exposé simple et succinct de ce que nous avons fait dans cette première année.

Des espoirs et des difficultés de la Mission. D'après ce qui a été dit dans la première partie de ce compte-rendu, on voit que la mission a déjà, dès à présent, en Algérie, 11 établissements qui lui appartiennent ou lui sont destinés, savoir : un grand séminaire ou noviciat de missionnaires, un petit séminaire indigène, cinq orphelinats dont trois de garçons et deux de filles, une Maison-Mère de Frères agriculteurs, une Maison-Mère de Sœurs agricoles, une résidence de Pères Jésuites à Laghouat, une résidence de Sœurs de la Doctrine, idem.

Ces établissements ont été achetés et payés par moi pour la somme de sept cent cinquante mille francs environ pour les terres et cent mille francs de constructions. Cette somme est complètement payée, parce que je tenais à n'avoir aucune dette sur nos biens fonds, mais j'ai épuisé à ces paiements toutes mes ressources et pour marcher convenablement, et acheter l'établissement proprement de la mission dans le Sahara et le Soudan même, pour élever les orphelins, former les missionnaires, etc., il me faut pendant trois ou quatre ans, au moins trois cent mille francs par an. Nos propriétés nous en donnent déjà cent mille, mais il faudra en trouver deux cent mille autres, en s'adressant à la Charité catholique.

